PERMIS B

BOITE MANUELLE

DOSSIER : **Photocopies** des pièces suivantes à fournir :

• Votre carte d'identité.
• Journée Défense et Citoyenneté (JDC)
(Si âgé de plus de 17 ans).

• Attestation Scolaire de Sécurité Routière
ASSR 2
• 2 Photos d'identité (E-photo obligatoire ANTS).
• Votre Permis AM (BSR) si vous en êtes titulaire.

• Justificatif de domicile de moins de 6 mois.
• Attestation d'hébergement.
• Carte d'identité de la personne qui héberge.
(Même nom et prénom sur les 3 documents)

PERMANENCE DU BUREAU :

• Mercredi de 14h à 18h
• Vendredi de 14h à 18h
• Samedi de 10h à 12h

HORAIRES COURS DE CODE :

Nos séances de **code de la route** durent 1h et sont encadrées par un Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière :

• Mercredi 15h
• Vendredi 18h
• Samedi 11h

Auto-école Jeannette
14 Rue de l'église
88360 Rupt sur Moselle
Jeannette : 06.20.54.67.37
autoecolejeannette@yahoo.fr

EVALUATION DE DEPART :

Obligatoire avant d'établir le devis
Et le contrat de formation

GESTION ADMINISTRATIVE :

FOURNITURES :

Kit B pochette
(Livre de code, Livret de conduite
Fiche de suivi numérique
Et livret des vérifications Permis obligatoires)

CODE :

Forfait code valable 6 mois
(1 Accès en salle + 1 Accès internet)
Frais d'accompagnement
A l'examen Théorique

CONDUITE :

Formation initiale
(**20** leçons de conduite à 54€)
1 Examen blanc
Frais d'accompagnement
A l'examen Pratique

TOTAL 1583,00 €

Payable en 5 fois (316.60€)
Ou à la prestation

Redevance examen code	30,00 €
Leçon supplémentaire	54,00 €
Renouvellement accès code internet	30,00 €

Valable 3 mois
Tarifs TTC dont TVA 20%

Attention : le total est calculé sur le minimum réglementaire de 20 leçons de conduite**.**
Volume de leçons généralement constaté : 30 à 35 h.